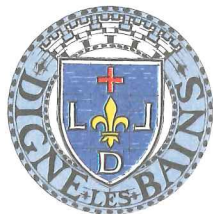


Digne-les-Bains, le 29 février 2016

VILLE DE DIGNE-LES-BAINS



Alpes de Haute Provence

Service des Cimetières

N/Réf. : GP/ JLR /ECECIM/16/02/17

Affaire suivie par : Jean-Luc RINALDI

Tel. : 04.92.30.52.79

Mèl : [jean-luc.rinaldi@dignelesbains.fr](mailto:jean-luc.rinaldi@dignelesbains.fr)

Geneviève PRIMITERRA  
Adjointe déléguée à l'Etat-Civil

à

Monsieur Marc POUYET  
Président de la Fédération Départementale des Groupes  
de Libres Penseurs des Alpes-de-Haute-Provence

Rue des chevriers  
04230 CRUIS

**Objet** : Mise à disposition d'une salle municipale  
pour les obsèques civiles

Par courrier en date du 6 janvier 2016, vous nous avez fait part de votre souhait que les municipalités mettent à disposition des familles, qui le désirent, une salle municipale gratuite pour les obsèques civiles et vous nous avez demandé si cette disposition existait déjà dans notre commune.

Je vous informe qu'il n'y a pas d'aménagement de ce type à Digne-les-Bains.

Par ailleurs, pour des contraintes de coût et de moyens, il n'est pas envisagé de répondre favorablement à votre sollicitation.



Geneviève PRIMITERRA